



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte**



17121102

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namur

le **09 AOUT 2017**

Pour le Greffier
Greffe

N° d'entreprise : 434018085

Dénomination Billard Club de Jambes
(en entier) :

(en abrégé) : BCJ

Forme juridique : Association sans but lucratif

Siège : Avenue du Parc d'Amée, 90, 5100 Jambes

Objet de l'acte : Conseil d'administration

L'Assemblée Générale convoquée conformément aux statuts s'est déroulée le 9 octobre 2015 au siège de l'ASBL et a :

1° Acté la fin de mandat de MM. FRANCOIS André et VERCAELSTEREN Tom;

2° Elu en qualité d'administrateur les personnes nommées ci-après : DEOM Freddy, PHILIPPOT André, BRUNELLE André.

Les nouveaux administrateurs ont désigné en qualité de :

Président : DEOM Freddy, domicilié Rue Duhainaut, 76/1, 5100 Jambes

Secrétaire : PHILIPPOT André, domicilié Rue de la Croix-Rouge, 37/8, 5100 Jambes

Trésorier : BRUNELLE André, domicilié Rue des Verreries, 111/1, 5100 Jambes.

En vertu de l'article 11 modifié des statuts (M.B. du 09/07/2007), le conseil d'administration lors de sa réunion du 9 juin 2017 a coopté MM. BIASIOLO Michel, Rue de la Véronique, 3 à 5100 Wierde et GEUQUET Luc, Rue Philippart, 17, 5100 Jambes.

Freddy DEOM,
Président.

André PHILIPPOT
Secrétaire

André Brunelle
Trésorier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/08/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers.

Au verso : Nom et signature